

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

Séance du : 07 octobre 2021 (en visioconférence – loi 2020-1379 du 14 novembre 2020)

N° : 1848

**Convention entre l'ARPE-
ARB et la Tour du Valat
pour la mise en œuvre de
l'Indice Région Vivante**

5 Membres présents avec voix délibérative :

Anne CLAUDIUS-PETIT (CR), Georges BOTELLA (CR), Véronique DELFAUX (CR), Christophe MADROLLE (CR), Marielle FABRE (CD 84)

2 Pouvoirs :

Sophie VAGINAY RICOURT (CR), excusée, donne pouvoir à Véronique DELFAUX (CR)
Didier REAULT (CD 13), excusé, donne pouvoir à Georges BOTELLA (CR)

2 Membres absents excusés :

Nathalie CHEVILLARD (CR), Philippe ARMENGOL (CA Grand Avignon)

Participaient également (non votants) :

Léa LOUARD (CD 84), Carole TOUTAIN (CD 84), Alexandre ABRY (CD 84), Béatrice ORELLE (CD 13), Blanche De LA CRUZ (CD 13), Géraldine POLLET (CR), Valérie RAIMONDINO (CR), Sylvie GAILLARD (CESER), Guy PARRAT (CESER), Karine CAZETTES (CESER), Annick MIEVRE (Agence de l'Eau), Philippe PIERRON (Agence de l'Eau), Valérie LEBRAS (NCA), Géraldine BIAU (DREAL), Pascale MAZZOCCHI (Paierie Régionale), Audrey MICHEL (ARBE), Stéphanie PUTERI (ARBE), Sandrine HALBEDEL (ARBE), Audrey GLORIAN (ARBE), Aurélie RUFFINATTI (ARBE), Agnès HENNEQUIN (ARBE), Christel DESIDERIO (ARBE)

**Membres titulaires présents ou représentés : 7 sur 9
Quorum atteint**

Vu

La délibération n° 1817 du 16 mars 2021 relative au programme d'actions 2021 prévoyant le lancement du travail sur la nouvelle édition 2022 de l'Indice Région Vivante ;

Considérant

Que le travail réalisé est une déclinaison régionale de l'indicateur phare du WWF, intégré dans son Rapport Planète Vivante ;

Considérant

Que les données sont issues de milliers de suivis: dénombrements d'oiseaux d'eau; comptage de nids; masse de poissons capturés; nombre de contacts le long d'un transect, densité etc. Cet indice est décliné par grands écosystèmes et par région biogéographique ;

Considérant

Qu'une première déclinaison avait été réalisée par l'Observatoire des Zones Humides Méditerranéennes et coordonnée par la Tour du Valat (Suivi-évaluation à l'échelle de 27 pays) : l'indice Zones humides méditerranéennes Vivantes ;

Considérant

Que pour cette nouvelle édition, il est nécessaire de mettre en œuvre la même méthodologie, avec notamment l'accompagnement de la Tour du Valat ;

Considérant

Qu'il est donc proposé de signer une convention de partenariat entre l'ARPE-ARB et la Tour du Valat afin de préciser les actions à réaliser, le calendrier et les modalités financières ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide

- d'autoriser la Présidente à engager les démarches nécessaires à la formalisation et la signature de la convention de partenariat entre l'ARPE-ARB et la Tour du Valat pour le calcul de l'Indice Région Vivante.

Fait et délibéré à Marseille, le 7 octobre 2021

Pour copie conforme,
La Présidente,
Anne CLAUDIUS-PETIT

